

PRESENTATION :

Suite à la fusion des régions les Ligues Picardie et Nord Pas de Calais ont fusionné pour donner naissance à la Ligue des Hauts de France de Handball. Cette évolution nous amène aujourd'hui à réorganiser le parcours de performance fédéral sur notre nouveau territoire.

L'entrée en structure pourra se faire sur le site d'accession d'Amiens et sur le site d'accession de Dunkerque en 3^{ème} ou en seconde. L'entrée en 3^{ème} étant considérée comme **prioritaire** alors que l'entrée en seconde comme un « **rattrapage** » ; cette orientation étant déclinée dans le projet de la Direction Technique Nationale.

A partir de cette nouvelle organisation, nous avons entrepris d'organiser un concours d'entrée en structure d'accession qui s'organisera comme suit :

ORGANISATION DU CONCOURS :

Les dossiers d'inscription sont à retirer à partir du 1^{er} Mars 2017 sur les sites internet des deux Ligues et à renvoyer **pour le 31 mars au plus tard à la Ligue de Picardie de Handball.**

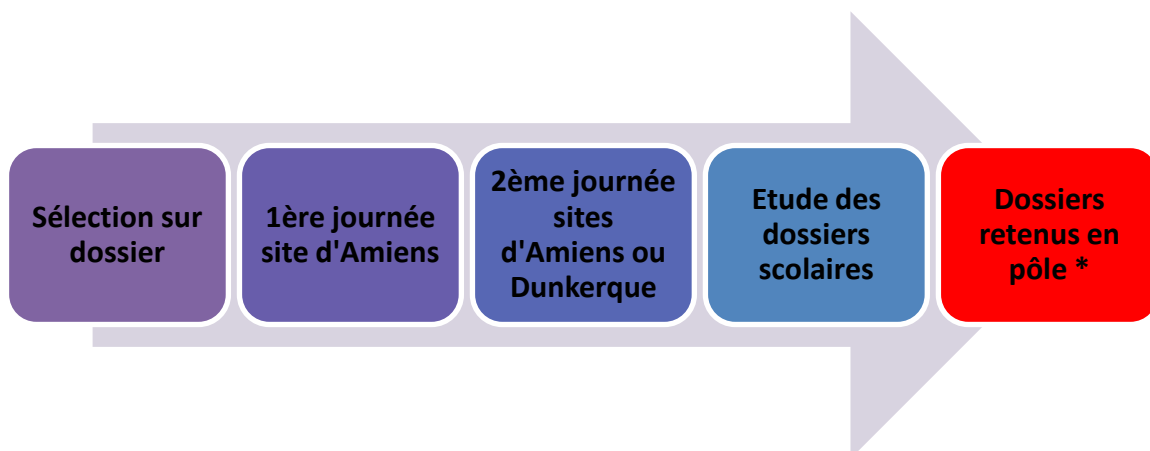
A l'étude des dossiers une première sélection sera effectuée.

Les personnes dont les dossiers seront retenus recevront une convocation pour la **1^{ère} journée** du concours qui se déroulera à **Amiens le 26 avril 2017.**

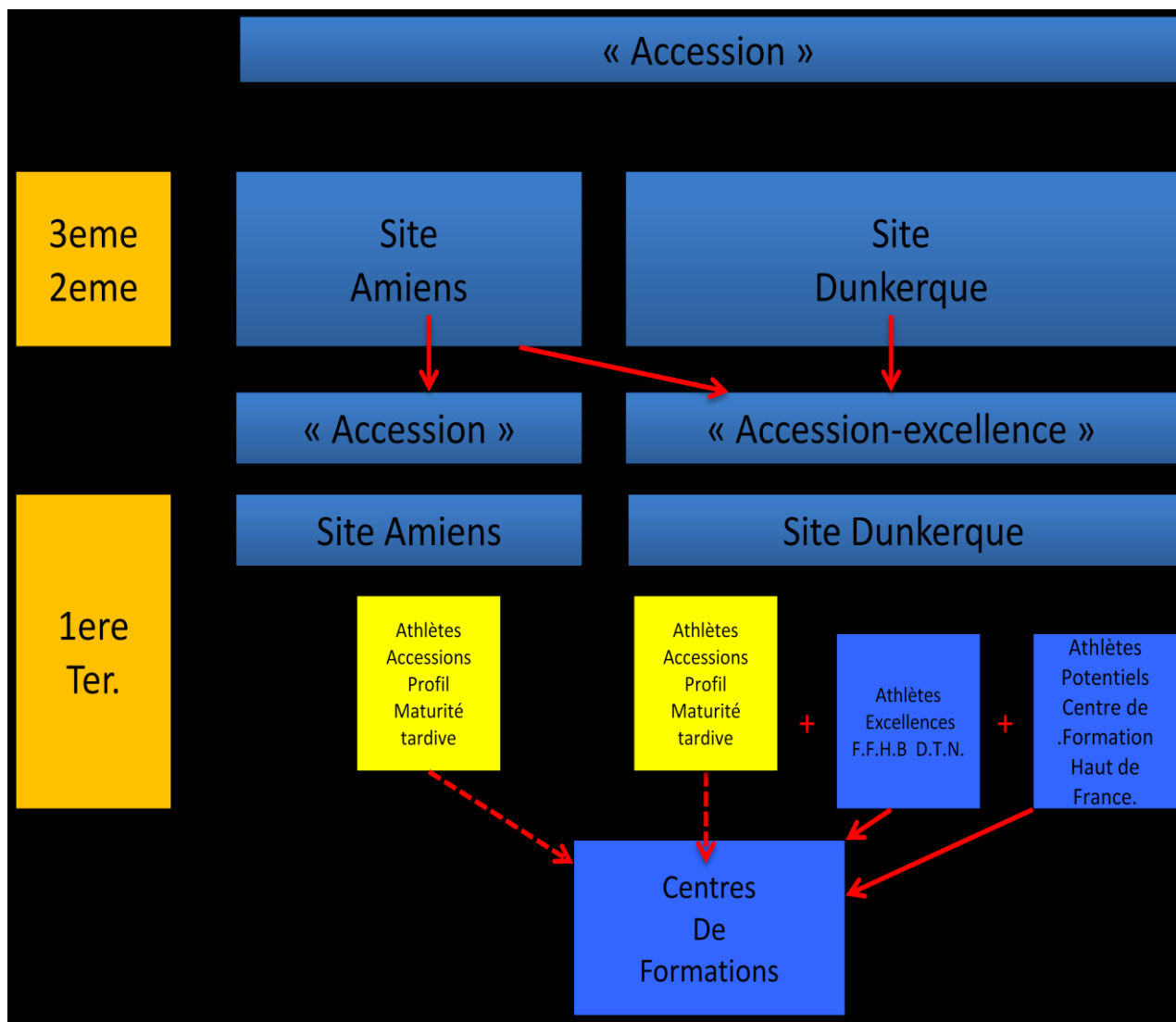
A l'issue de ce 1^{er} tour certains dossiers seront retenus pour :

Une deuxième journée qui se déroulera le 10 mai 2017 sur le site de Dunkerque pour certains et sur le site d'Amiens pour d'autres.

Enfin la **dernière étape consistera à étudier les dossiers scolaires** afin de désigner les personnes reçues au concours.



*L'entrée dans l'une ou l'autre des structures d'accession sera possible quelque soit le lieu de résidence de l'enfant : Département 80-59-62-60 -02.



Commentaires :

* Le cycle 3eme/2de sera déterminant pour une poursuite vers un cycle 1ere/Ter Excellence ou accession pour les profils à maturité tardive.

* L'excellence se déroulera obligatoirement à Dunkerque à la sortie du cycle d'accession. La sélection à l'issue des deux années d'accession sera donc déterminante.

* A l'issue de la terminale (cycle excellence), les élèves doivent valider un diplôme. Baccalauréat...

* Chaque année est probatoire

Pour informations complémentaires :

Yohan Delattre : 06 89 12 28 88

Arnaud Parisy : 06 20 12 39 78